



# VICTIME DE PUBLICITÉ MENSONGÈRE

Par **RACH ARES**, le **04/06/2018** à **12:57**

Bonjour;

Mon fils est victime d'une publicité mensongère concernant le fait de faire son MS en alternance tout en étant primo arrivant en France, et que un soutien est suivi sera assuré pour les étudiants étrangers.

En venant en France mon fils a passé une année de souffrance entre chercher des offres, postuler et passer des entretiens dans différentes villes de France, et l'Ecole de commerce ne lui a donné aucun soutien ni suivi; bref c'était une année de souffrance et de stress perpétuel physique et matériel; puis pour sa thèse, on lui désigne un binôme pas sérieux et un tuteur indifférent et qui était le seul membre du jury de la soutenance;

En fin de compte mon fils était triplement victimes; victime d'une alternance dont il n'a pas droit, car c'est sa première année en France, victime du manque de soutien et de suivi et victime d'une situation équivoque de thèse;

Malgré sa souffrance et ses déceptions, mon fils a réussi tous ces crédits mais on le déclare redoublant pour la thèse; Et on lui demande de faire une autre thèse sans stage et bien sure en payant encore, étant donné qu'on a payer le prix fort de la formation MS alternance; On est désorienté surendetté et frustré; On cherche un conseil et un comment obtenir nos droits.

Merci pour vos réponses